

Entre « ignorance politique », ingérence et contrôle de l'Etat: quelles politiques publiques pour la filière girofle à Madagascar, aux Comores et à Zanzibar¹

BY/PAR ERIC PENOT (1) & PASCAL DANTHU (2)

(1) CIRAD UMR Innovation, F-34398 Montpellier, Innovation, Université de Montpellier, CIRAD, Montpellier, France

(2) CIRAD UMR Hortyst, F-34398 Montpellier, HortSys, Université de Montpellier, CIRAD, Montpellier, France

ABSTRACT

Clove has two commercial products: the clove bud and the essential oil. In Madagascar, clove and vanilla are first or second agricultural export product depending on price. It is the same in the Comores where clove and ylang-ylang essential oil occupy the first places in the country's exports. Tanzania is in the top 3 of the world's clove exporters. Incomes from cloves make a very significant contribution to food security in the production areas of the three countries: on the northeast coast of Madagascar (bud and essential oil), in the islands of Anjouan and Mohéli in Comoros (only bud), and in the islands of Pemba and Zanzibar in Tanzania that produce mainly bud and a little bit some essential oil. The aim of this paper is to analyze the structure and functioning of the clove industry in highly differentiated public policy contexts according to the three neighboring, competing and meantime complementary countries, since they fuel global demand, which mainly involves the Indonesian market which absorbs most of the Malagasy and Comorian exports.

Keywords: Clove, governance of value chain, public policy impact, Madagascar, Comores and Zanzibar

RESUME

Le girofle est à l'origine de deux produits commerciaux : le clou et l'huile essentielle. A Madagascar, il dispute à la vanille la place de premier ou de second produit agricole d'exportation. Il en est de même aux Comores où clou de girofle et huile essentielle d'ylang-ylang occupent les premières places dans les exportations du pays. La Tanzanie est dans le top 3 des exportateurs mondiaux de girofle. Les revenus issus du girofle contribuent très significativement à la sécurité alimentaire dans les zones de production des trois pays : sur la côte Nord-Est de Madagascar (clou et huile essentielle), dans les îles d'Anjouan et de Mohéli aux Comores (clous seulement) et dans les îles de Pemba et de Zanzibar en Tanzanie qui produisent principalement du clou et un peu d'huile essentielle. L'objectif de cette communication est d'analyser la structure et le fonctionnement de la filière girofle dans des contextes de politiques publiques très différenciés selon les trois pays à la fois voisins, concurrents et complémentaires puisqu'ils alimentent la demande mondiale qui passe principalement par le marché asiatique contrôlé par l'Indonésie qui absorbe la majeure partie des exportations malgaches et comoriennes.

Mots-clés: Girofle, gouvernance des filières, politique publique, impact, Madagascar, Comores, Zanzibar

JEL Classification: Q18

¹ Ce travail de recherche a été effectué dans le cadre de 2 projets AFS4Food (financement UE) et FORECAST avec comme partenaires le CIRAD et l'ESSA (Université de Tananarive).

Éthique et Économie/Ethics and Economics, 16 (2), 2019
<http://ethique-economique.net/>

1. INTRODUCTION

Le giroflier (*Syzygium aromaticum* L.) est à l'origine de deux produits commerciaux: le clou et l'huile essentielle.

L'Indonésie, concentre 80% de la production mondiale de clous. Ce pays est aussi l'un des principaux importateurs mondiaux, principalement de la plus basse qualité (CG3 voir définition tableau 1)», pour la production des cigarettes traditionnelles locales (les « *kreteks* » composées d'un mélange de tabac et de clous) alimentant un marché de plus de 54 millions de fumeurs (Arnez, 2009) avec quelques demandes spécifiques de qualité supérieure type « CG1 » pour l'alimentation principalement. Cette importation se fait soit en direct des pays exportateurs soit via le hub de Singapour. L'Inde est aujourd'hui le premier importateur de clous destinés principalement à la confection des épices/poudres (masala ou curry). Les pays du Nord importent des clous de qualité supérieure utilisés dans la cuisine, la dentisterie, les cosmétiques ou la parfumerie. L'essence de girofle, riche en eugénol, est recherchée pour des applications dans les secteurs de la médecine dentaire, de la cosmétique, de la parfumerie ou des plastiques « actifs ».

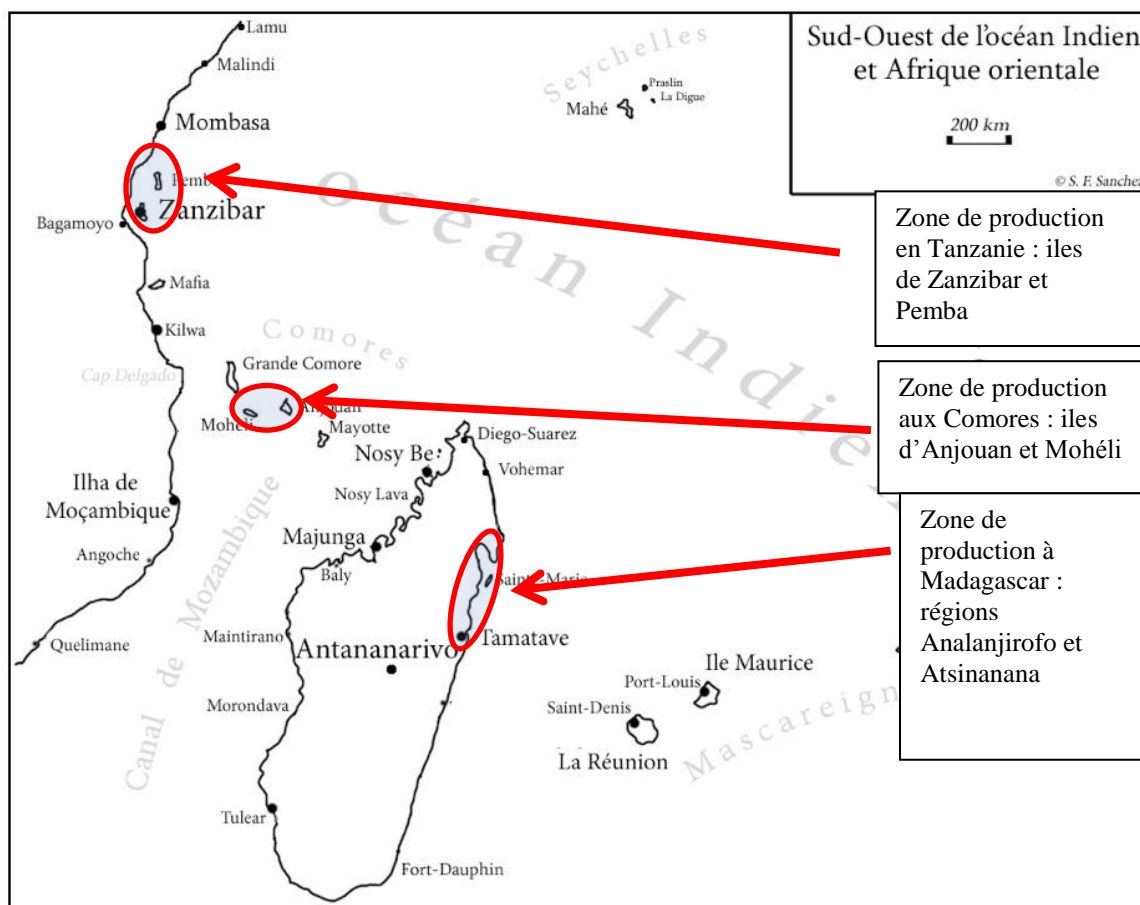
Madagascar est aujourd'hui le premier exportateur de clou, devant la Tanzanie. Les Comores sont dans le top cinq des pays exportateurs. La Grande Ile et a un degré moindre les îles tanzaniennes de Zanzibar et Pemba produisent aussi de l'essence de girofle. Sur la période allant de 1991 à 2014 la valeur des exportations totales de girofle représente en moyenne environ 4,5% des exportations totales malgaches, contre 1,9% pour le litchi et 7,3% pour la vanille. Les exportations assurent les deux tiers de cette valeur et l'essence un tiers (Gouzien et al, 2017). Selon les années, le girofle dispute à la vanille la place de premier ou de second produit agricole d'exportation de Madagascar en valeur (Danthu et al, 2014). De même, aux Comores ; le clou de girofle (le pays ne produit pas d'essence de girofle) et l'huile essentielle d'ylang-ylang se disputent la première place dans les exportations (Penot et Danthu, 2017). La production de girofle est très ancienne à Zanzibar, remontant au début du 19^{ème} siècle (Sanchez 2015). Elle est la principale production agricole de Zanzibar. Les revenus issus du girofle contribuent très significativement à la sécurité alimentaire dans les zones de production des trois pays : sur la côte Nord-Est de Madagascar (clou et huile essentielle) (Andrianirina et al, 2010; Penot et al, 2017) et dans les îles d'Anjouan et de Mohéli aux Comores (Penot et Danthu, 2017) et les îles de Zanzibar et Pemba (Carte 1).

Nous sommes aujourd'hui dans un contexte d'incertitude généralisé sur l'avenir des politiques agricoles en général, incertitude exacerbée par le manque de visibilité des négociations à l'OMC pour les Comores et dans le cadre mouvant des accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux auquel on peut ajouter des incertitudes politiques locales marquées pour Madagascar créant des contextes de méfiance vis à vis des institutions officielles et un repli sur soi pour une meilleure résilience alors que la présence gouvernementale et l'encadrement restent important en Tanzanie.

L'objectif de cet article est d'analyser la structure et le fonctionnement de la filière girofle à Madagascar, aux Comores et à Zanzibar, chaque pays présentant des contextes de politiques

publiques très différenciés alors qu'ils sont à la fois concurrents et complémentaires sur le marché international du girofle. Il s'agit de dresser un bilan des politiques publiques et des éventuelles actions du secteur privé sur les deux filières « clou » et « essence de girofle » dans les deux pays et d'évaluer leurs impacts sur les producteurs dans les récentes années.

Carte 1 : Principales zones de production du girofle à Madagascar, aux Comores et en Tanzanie (carte réalisée d'après Sanchez, 2015)



Une mise en perspective des contextes des filières girofle dans les trois pays considérés, ouvre de nombreux questionnements. Quelles seront les conséquences des récentes évolutions en matière de politique agricole sur la filière ? Quelles sont les véritables actions de politique agricole nécessaire pour la survie des filières ? L'Etat est-il un acteur incontournable de l'évolution de ces filières ? Quel mode de gouvernance pourrait être adapté au contexte régional sur la filière girofle et surtout accepté par les acteurs locaux ? Quels enseignements tirer des analyses historiques et comparatives des politiques agricoles ? Quels sont les nouveaux objectifs des politiques agricoles, alimentaires et environnementales ?

Par ailleurs, et de façon de plus en plus prégnante se pose la question de la pression très forte sur la ressource bois-énergie liée à la distillation des feuilles de girofliers à Madagascar et des fleurs d'ylang-ylang aux Comores, induisant ou amplifiant des phénomènes de déforestation alors que la demande sur les huiles essentielles augmente. Cet enjeu environnemental est capital pour l'avenir de la filière. Quelle dynamique de politique agricole permettrait d'y répondre ?

2. METHODOLOGIE

2.1. Madagascar

Cet article utilise les résultats de plusieurs enquêtes et missions réalisées à Madagascar entre 2013 et 2017. Des entrevues avec 16 institutions, services ou directions publiques (tableau 2) ayant un rapport avec les cultures d'exportations ont été réalisées à Antananarivo et à Tamatave. Une étude a été réalisée auprès des acteurs du secteur privé sur la côte Est : exportateurs, collecteurs, et producteurs en 2013 (Maincent et al, 2014). Elle a été constituée de deux enquêtes distinctes. La première a été réalisée auprès de 36 exportateurs et collecteurs. Les objectifs des entretiens étaient d'évaluer l'impact des actions du secteur public sur ces acteurs mais aussi d'identifier les défis et les problèmes rencontrés dans leurs activités, afin de comprendre les stratégies adoptées et les actions entreprises pour y faire face. Ces entretiens étaient du type discussion ouverte. La seconde enquête a porté sur un ensemble de 38 villages de la zone giroflière, dont 25 dans le district de Fénérive-Est, 5 dans celui de Sainte Marie et 8 dans celui de Mananara-Nord, ces trois zones présentant des dynamiques giroflières distinctes : Fénérive-Est, concentre 25% de la production de clous de girofle, Sainte-Marie est le berceau historique de la production de girofle et Mananara-Nord représente une zone où la culture giroflière est en essor. Les villages enquêtés ont été choisis selon les recommandations des maires des communes, en fonction du dynamisme de l'activité sur le girofle, de l'intervention ou non de projets ou programmes, et de l'accessibilité. Ces enquêtes ont été menées sous la forme de réunion en focus-groupe : des questions collectives étaient posées à une assemblée d'environ 25 producteurs pour chaque village. Elles avaient pour objet de rassembler des informations sur les impacts des opérations effectuées par le secteur public et privé

2.2. Les Comores

Trois missions ont été réalisées par les auteurs entre 2014 et 2017 supportées par deux projets différents. Elles ont permis de collecter l'information, de rencontrer les principaux acteurs et de réaliser une enquête de terrains en 2017. La première mission concernait un appui méthodologique au projet Dahari sur l'île d'Anjouan. Les seconde et troisième missions concernaient le projet « Amélioration de la Compétitivité des Exportations des Filières vanille, ylang-ylang et girofle aux Comores », porté par le CCI (Centre du Commerce International) dans le cadre d'une consultance ayant pour objet d'évaluer et de faire des propositions afin d'améliorer le fonctionnement et la compétitivité de la filière girofle aux Comores. La seconde mission (2016) a permis de visiter les principaux sites de production et acteurs locaux dans les trois îles : Grande Comore, Anjouan et Mohéli. La dernière mission en 2017 a permis de réaliser une enquête socio-économique auprès de producteurs en tenant compte des diversités de situations présentes sur l'île d'Anjouan. L'enquête a été réalisée du 13 au 17 septembre 2017, auprès de 20 agriculteurs/producteurs

de girofle (16 hommes et 4 femmes chefs d'exploitation), représentant les divers contextes présents à Anjouan : 2 à Tsimbéo, 4 à Jimilimé, 1 à Bazimini, 4 à Ngandzalé, 4 à Sima, 4 à Bandani et 1 à Moya.

2.3. Zanzibar

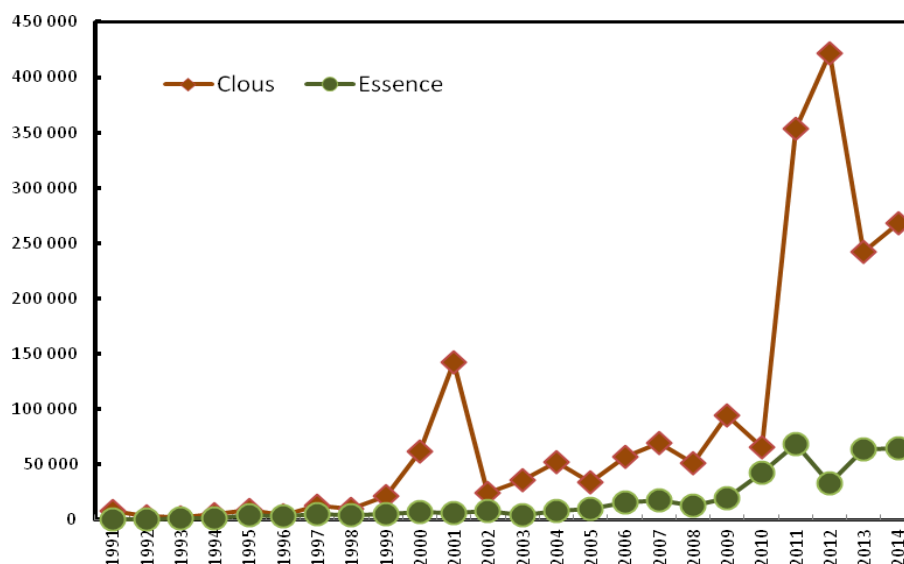
Les informations recueillies l'ont été par analyse de la bibliographie avec peu de documents scientifiques, quelques rapports de mission, et la consultation du site de la ZSTC.

3. RESULTATS

3.1 La situation à Madagascar

Le girofle à Madagascar est une très ancienne culture dont la production augmente tendanciellement malgré de fortes alternances interannuelles de production (Figure 1). Il constitue la première ou la seconde valeur en exportation des produits agricoles avant ou après la vanille dont les cours mondiaux sont très volatiles. On a noté une explosion depuis 2010 (Figure 1) due essentiellement à l'augmentation de la valeur du girofle sur le marché international liée à une forte demande indonésienne afin de suppléer sa production intérieure. L'histoire des interventions de l'état et des rares privés (la société Givaudan principalement) sur la filière girofle a été décrite de façon très précise par Maincent (2013). Les principales politiques publiques depuis la période socialiste (1975-1990) n'ont pas eu d'impact sur la filière girofle. A partir de 1985, devant le constat de l'échec de l'économie centralisée (de type socialiste) adoptée par le gouvernement malgache depuis 1975 et sous l'impulsion de politiques de type ajustement structurel par la Banque Mondiale (retour à une économie de type libérale), les filières agricoles ont été libéralisées et aucune politique n'a ensuite concerné spécifiquement le girofle. Mais de toute façon, le girofle n'était en rien concerné par les politiques précédentes (pas de bureau officiel ou gouvernemental du girofle ou organisation gérant les achats et la commercialisation) ce qui n'a rien changé pour cette filière qui a toujours été en prise directe avec les marchés internationaux. On peut mentionner une petite activité d'aide à la replantation dans les années 1960/75 mais qui est restées très limitée et qui n'a pas apparemment laissée de traces chez les producteurs enquêtés. Ainsi, depuis les années 1985, le girofle est totalement soumis aux fluctuations du marché, sans aide ni contraintes (taxes) de la part de l'Etat. L'essentiel du marché export est concentré dans quelques pays dont l'Indonésie pour le marché de la cigarette, l'Inde et la péninsule arabique pour le clou épices et l'Europe et les Etats unis pour l'épicerie fine (Tableau 1). La majeure partie de l'huile essentielle produite à Madagascar est traitée par l'Indonésie afin d'en extraire l'eugénol, même si une usine de purification de l'eugénol vient d'être construite à Tamatave à l'initiative de la société Givaudan.

Figure 1 : Dynamique comparée de la valeur des exportations (exprimée en millions de MGA courants) de clou et d'essence de girofle de Madagascar entre 1991 et 2014.



Source : Banque Centrale de Madagascar (2015).

Tableau 1 : Principales destinations à l'export du clou malgache (période 2012/2016, d'après UNComtrade, 2019)

Principales destinations	Pourcentage des exportations affecté à chaque destination			Qualité majoritaire exportée	Usage
	Madagascar	Comores	Zanzibar		
Singapour	22,9	29,5	28,8	CG3*	Hub (vers Indonésie et Asie)
Emirats Arabes Unis	4,7	11,7	21,6	CG3	Hub (vers Asie et Afrique)
Indonésie	2,5	-	1,4	CG3	Kreteks (cigarettes traditionnelles)
Inde	37,9	12,8	44,3	CG3	Incorporé dans les mélanges d'épices (curry, masala)
Asie (hors Indonésie et Inde)	18,7	15,4	0,8	CG3	Epices
Amérique/Europe	10,9	30,5	2,0	« épice », CG2, CG3	Epicierie fine, transformation alimentaire

* La norme ISO 2254:2004 définit trois catégories de qualité des clous de girofle commercialisés. Celle-ci dépend du taux d'humidité des clous, de leur intégrité (proportion de clous « avec tête » et « sans tête »), de leur teneur en huile essentielle et de la proportion de déchets et de matières étrangères présente. La meilleure qualité correspond à CG1 « épices » et la plus basse est CG3 (pour les Kreteks indonésiennes et le massala indien).

Les problèmes principaux actuels qui concernent les filières « clou » et « essence de girofle » sont la replantation, le contrôle des exportations par des exportateurs agréés, l'impact des bio-agresseurs (*Andretra*), l'impact des cyclones, la volatilité des prix des produits et la disponibilité à terme du bois de chauffe pour la distillation des feuilles. Il n'y a pas d'action possible de politique publique sur les prix depuis que Madagascar adhère à l'OMC. Face à ces problèmes et/ou contraintes, l'Etat a réalisé deux actions récentes d'envergure: le projet PPRR (2007-2013) et le projet UE/STABEX/CTHT, centrés sur la formation des producteurs et la replantation. L'Etat a également repris le travail sur la normalisation du clou lors du projet de norme en 2010, mais le projet de révision de la norme malgache sur le girofle entier et les sous-produits issus de cette plante n'est toujours pas adopté en 2019. La norme en vigueur officiellement est donc celle de l'époque coloniale édictée en 1950. Depuis 2013, aucune action étatique n'est plus menée. Il a existé un effort public récent mais très limité sous la forme de projets de développement pour répondre très partiellement aux problèmes de la filière, principalement sur le problème de la replantation pour maintenir la ressource giroflière.

Depuis 2012, seuls les privés (exportateurs, industriels) se sont mobilisés pour structurer et professionnaliser la filière. Le GEGM (Groupement des Exportateurs de Girofle de Madagascar) a été créé qui regroupe les principaux exportateurs de clous, de griffes et d'huiles essentielles de girofle à Madagascar. Il s'est donné cinq missions principales :

- Redéfinir et faire respecter les normes de qualité à l'exportation
- Professionnaliser des opérateurs de collecte
- Régulariser les opérations d'exportation
- Former les producteurs pour améliorer les techniques de production
- Planter des vergers pour augmenter les volumes exportables

Le GEGM représente aujourd'hui 90 % des volumes exportés ce qui lui permet d'avoir une reconnaissance officielle de l'Etat comme interlocuteur privilégié. Un arrêté du Ministère du Commerce et de la Consommation reconnaît, en 2014, le GEGM comme « interlocuteur privilégié dans la commercialisation [du girofle] » et crée un « Comité national du girofle » impliquant largement les membres du GEGM, comité n'ayant pas d'action réelle. Un agrément sera accordé chaque année aux exportateurs membres suite à une visite des représentants du ministère du commerce et de la consommation et du comité technique de suivi. Le rôle de l'Etat est donc limité théoriquement à la reconnaissance des exportateurs officiels alors qu'en réalité des agréments sont aussi distribués à des membres non officiels. Le GEGM a imposé la mise en place de grilles de contrôles en vue de la délivrance des agréments d'unité de traitement et de conditionnement et milite pour que ces contrôles soient effectués par des laboratoires indépendants (agréés par l'Etat). Le GEGM représente la plupart des exportateurs de clou et d'essence de girofle et devrait permettre d'éventuelles actions futures de développement ciblées et plus efficaces, de mieux préciser la nature de l'offre et la demande (qualité), et pourra servir d'outil de représentation et de négociation avec les autres acteurs de la filière et éventuellement les pouvoirs publics.

Tableau 2 : Actions et leurs impacts concernant les produits du girofle à l'échelle régionale / locale sur le girofle à échelle locale/ régionale depuis 2005					
Nom et date	Financements	Objectifs	Résultats	Evaluation d'impact et/ou rapport d'activité disponible	Perception paysanne
OCPGC, années 1970-1990 A Sainte Marie, et dans les districts de Mananara et Maroantsetra	Etat	Augmenter la production de clous	Environ de 50 à 150 plants replantés par personne Opération de lutte contre l' <i>Anabutra</i>	Non	-succès de la replantation -de l'opération <i>Anabutra</i> -pépiniéristes formés
Opération de Vulgarisation et de Recherche pour l'amélioration de la production giroflière, années 70 Tamatave et Fénérive Est	Caisse de stabilisation des prix du girofle	Augmenter la production de clou pour atteindre la production moyenne de 8 000 T/an, et obtenir une essence de girofle de « haute qualité marchande »	-recherche ? -vulgarisation ?	Non	Aucune information
Projet de Structuration des Filières Horticoles d'Exportation de Madagascar (PSFH), 2000-2005 PS n° 05-03	FAC	Dynamiser les filières horticoles d'exportation en favorisant le regroupement des opérateurs et la création d'instituts techniques horticoles	Création du CTHT	Oui	Ne concerne pas les producteurs
	Stabex	Accroître les surfaces de production et d'améliorer la qualité des produits	-58 ha (11 681 plants) de girofliers ont été plantés - CTHT a développé une activité de contrôle de qualité en partenariat avec JLB Madagascar	Rapport d'activité	Pas d'information
PS n° 02-04	Stabex	Appui au développement des filières horticoles d'exportation	-4 672 girofliers (équivalent de 3ha si plantation ou 22ha si replantation)	Rapport d'activité	Pas d'information
PS n° 05-05	Stabex		-diffusion des techniques d'amélioration des plantations : 40 sessions de formations en paysannat (700 participants)	Rapport d'activité	Pas d'information
PS n° 01-07	Stabex	Appuis à l'intensification de la production, à la transformation et à la mise en conformité des produits horticoles d'exportation	-CTCP en conformité (dont le laboratoire) -44 réunions d'information et sessions de formation technique (plus de 1000 participants) - formation auprès des exportateurs (68 participants) et distribution de nouveaux plants	Rapport d'activité	Pas d'information
PPRR, 2005-2013 Régions Analanjirifo et Antsinanana	FIDA, Etat malgache	Renouveler le capital productif pour les cultures de rente par le biais de la diffusion auprès de producteurs de nouveau matériel végétal et de renforcer les capacités des producteurs sur les techniques culturales par le biais de formations	- Environ 605 000 plants de girofliers (équivalent à 360 ha à 6x6m) ont été diffusés -67 pépiniéristes et 14 CAM mis en place dans la zone visée -6 alambics améliorés fournis à 2 CAM et à 4 groupements de producteurs	Mesure d'impact	-abandon des alambics -peu de pépiniéristes continuent leur activité par manque de débouché -abandon de la commercialisation du girofle dans les CAM
	AFAFI Nord	UE	Appui à la production et la transformation agricoles, à partir d'une sélection de chaînes de valeur, ainsi que sur le renforcement des capacités des différents acteurs, publics et privés, aux niveaux régional et local. Trois régions sont concernées : Diana, Sava et Analanjirifo	En cours	
CASEF Côte -EST	Banque Mondiale	Appui à sept filières fruits ou épices pour l'exportation, dont girofle ; Pour le girofle : activités centrées sur la réduction de l'impact environnemental de la production d'essence par réhabilitation des alambics et mise en œuvre d'un programme de plantation de bois-énergie. Régions concernées ; Analanjirifo et Antsinanana.	En cours		

Le tableau 2 recense les principales actions menées depuis les années 1950 en faveur des filières agricoles et d'exportation sur la côte Est. Il montre que très peu d'action touche spécifiquement la culture du girofle. Le tableau 3 recense les projets/programmes du secteur public spécifiquement sur le girofle à échelle locale/ régionale depuis 2005. On constate que si des politiques « filières » ont été mises en place à diverses périodes (Office du riz par exemple ...), et aussi des projets de développement pour certaines cultures (vanille...), quasiment rien n'a concerné spécifiquement le girofle et en tous cas pas de façon à marquer durablement le paysage. On voit que le nombre de paysans touchés par ces actions (entre 1000 et 2000) est très faible par rapport au nombre total de producteurs (entre 20 000 et 30 000). L'impact sur la replantation a touché moins de 1000 ha potentiellement pour une superficie plus ou moins égale à 30 000 ha (la superficie n'est pas un facteur fiable car la densité de population des giroffiers varie de 30 à 600 arbres /ha).

Il est étonnant que le gouvernement ne soit pas finalement réellement intéressé à une des filières les plus contributives, en valeur, aux exportations agricoles nationales. En fait les gouvernements successifs, libéraux (1960/1972 et 1990/2018) ou d'inspiration marxiste (1975/1985-1990), se sont focalisés sur l'autosuffisance alimentaire et ont clairement donné la priorité à la production rizicole qui a par ailleurs une fonction sociale majeure dans la société malgache (Le Bourdieu, 1974). Or les revenus issus de la production de clou et d'essence sont devenus la principale source de revenu dans les deux principales régions de production (Fénériver-Est et Mananara). La production d'essence, régulière et adaptable en fonction des besoins, est devenue la principale variable d'ajustement des revenus agricoles des producteurs et contribue significativement à la sécurité alimentaire indirecte de la région (Penot et al, 2017)

Cette filière illustre parfaitement « *the theory of the political ignorance* » de Michael Dove (1983) qui décrit la situation dans laquelle l'Etat n'aide pas la filière mais globalement ne la taxe pas non plus et, donc « ignore » la filière en la laissant intégralement sous initiative privée en prise directe avec les marchés internationaux. Cette théorie, initialement développée pour illustrer le cas de l'hévéaculture chez les Dayaks de Kalimantan en Indonésie, s'applique complètement au cas de la filière girofle malgache. Cette filière, ainsi gérée, est particulièrement efficace depuis la remontée des prix en 2010 puisque le petit producteur est payé environ 85 % du prix FOB pour le clou et presque 90% pour l'essence de girofle (Maincent et al, 2014).

Un certain nombre d'actions potentielles sont possibles, voire souhaitables pour le maintien, l'amélioration et la durabilité de la filière girofle sur les deux produits : i) créer ou renforcer un cadre juridique qui empêche les exportateurs informels de s'approprier les marchés des exportateurs actuels malgaches ii) appuyer un nouvel effort de plantation/replantation dans les zones « anciennes » de Sainte Marie et Fénériver-Est, accompagné de formations pépiniéristes aux producteurs en tenant compte des expériences précédentes, iii) remettre en vigueur des arrêtés qui fixent des périodes de distillation pour limiter la possible surexploitation des feuilles, l'arrêté du Ministère du Commerce et de la Consommation de 2014 prévoit de confier cette tâche au « Comité national du girofle » même si cette injonction a très peu de chance d'être suivie et d'avoir un quelconque effet, iv) formaliser la profession de distillateur afin de la professionnaliser pour améliorer ainsi le

fonctionnement des alambics, v) assurer le contrôle de la qualité le long de la chaîne et limiter le frelatage, vi) confier les contrôles de la qualité des produits exportés à des laboratoires privés pour éviter que l'Etat soit juge et partie dans la délivrance des certificats de contrôle de qualité et, vii) assurer la maîtrise environnementale de la filière essence de girofle avec le problème majeur de la consommation de bois de feu et du renouvellement de cette ressource essentielle, en impliquant fortement les propriétaires d'alambics.

Certaines actions sont déjà en cours de réalisation avec les partenaires privés (Givaudan) avec par exemple l'amélioration de la filière huile essentielle avec la transformation de l'huile en eugénol pur de qualité grâce à la mise en place d'une colonne de purification.

Ces recommandations confortent l'idée que la filière a parfaitement les moyens de se développer sur la base des actions privées (comme celles actuellement en cours) et conforte notre hypothèse sur « l'ignorance politique des actions de l'Etat », ignorance voulue jusqu'à ce jour par les gouvernements, où finalement il apparaît peut être que limiter le rôle de l'Etat dans ses fonctions régaliennes permet surtout de limiter les effets délétères de la corruption et d'introduire toute la souplesse nécessaire du secteur privé dans la gestion de la ressource.

Notre analyse possède encore quelques points d'ombre concernant les stratégies et les comportements de certains acteurs. Par exemple, chez les petits producteurs (qui assurent 100 % de la production), il existe une réticence à l'adoption de nouvelles techniques, qui sont pourtant conseillées lors des (rares) projets et sont reconnues comme nécessaires au bon déroulement d'une action (en particulier celles sur les techniques de replantation). Concernant la replantation dans les zones de Fénériver-Est et de Sainte Marie, il est nécessaire d'avoir une vision claire de l'impact des projets de replantation passés (assez limitée comme le montrent Maillot et al. (2014) et Leydet et al. (2016), de voir quels ont été les freins et les contraintes éventuelles à la replantation (contraintes techniques, sociales...) afin d'identifier des programmes futurs de replantation pour mieux les cibler. Concernant le problème des ravages de *l'Andretra*, il est nécessaire de reprendre les recherches pour améliorer les moyens de lutte et de les diffuser auprès des agriculteurs. Enfin la profession commence à se structurer, au moins au niveau des exportateurs, et on voit apparaître une demande sur une meilleure et réelle application des règles en cours même si la législation sur le girofle est relativement peu développée. L'efficacité de la filière serait renforcée si tous les acteurs étaient effectivement impliqués dans le développement effectif de la filière mais le manque de structuration des producteurs, et donc de leur représentativité, est une contrainte sociale évidente et forte.

Le tableau 3 montre les caractéristiques des systèmes girofliers à Sainte Marie, Fénériver-Est et Mananara. L'avenir risque de montrer un glissement de la production de Fénériver-Est vers Mananara, tant pour la production de clous (ce qui est déjà le cas) que pour la production de l'huile (phénomène plus récent) ce qui posera deux problèmes à court terme : i) l'évacuation de la production à partir de Mananara, zone encore enclavée et ii) une ressource insuffisamment renouvelée et une production clou/essence en baisse qui pourrait rapidement poser le problème de la sécurité alimentaire de la zone de Fénériver-Est puisque le girofle y contribue de façon significative.. Dans toutes les zones et à Fénériver Est en particulier reste l'important problème de la production de bois de chauffe en quantité suffisante pour alimenter les alambics nécessaires à la production d'huile essentielle de girofle qui reste la principale variable d'ajustement des revenus agricoles dans cette zone.

Tableau 3: Caractéristiques des systèmes girofliers à Sainte Marie, Fénériver-Est et Mananara

		Impact des cyclones	Age des systèmes de culture giroflier	Gestion de la ressource	Etat général de la plantation (investissement) et/ou la replantation (entretien)	Densité de la ressource en giroflier
Sainte-Marie	Nord	Fort	Fin du système, ressource datant des deux vagues de plantation des années 1920 et 1950	Pas de distillation de feuille	Logique patrimoniale Plantation effective récente sur des terrains non encore cultivés, possédés par un seul propriétaire récoltant	Surfaces plus denses en girofliers
	Centre			Berceau historique de la distillation du giroflier ; distillation de feuille quand prix de l'huile essentielle augmentent	Plantations anciennes , issues pour partie des anciennes plantations coloniales, faible renouvellement	Faible densité en girofliers
Fénériver-Est		Moyen : les cyclones tapent sur une petite superficie. Cependant, dégâts importants causés par le cyclone Yvan en 2008	Système intermédiaire (en début de sénescence) ressource datant des deux vagues de plantations des années 1920 et 1950, jusqu'aux années 90 : ressource non homogène en terme d'âge	Abus de coupe de feuille	Replantation motivée par le passage d'Ivan (2008), les ravages de l'Andretra et les projets. Absence générale de logique patrimoniale. Les enquêtes en cours montrent une forte variation du taux de replantation	Ressource éparse, souvent en système agro-forestier avec faible densité d'arbres
Mananara		Faible	Système jeune, ressource datant des années 1960-1970	Introduction récente des alambics. Gestion encore raisonnée de la ressource en feuille	Pas de nécessité de replanter car arbres jeunes. La plantation est effective, dans une logique patrimoniale.	Monocultures de girofliers sur des surfaces étendues

3. 2 La situation aux Comores

Aux Comores, la production de clous varie entre 2 000 et 3 000 tonnes annuelles. Elle est localisée principalement sur Anjouan (70 % de la production) et Mohéli (25 %). Les cultures de rente (vanille, ylang-ylang et girofle) ont été introduites aux Comores durant la période coloniale. Une grande partie des plantations giroflières actuelles est en système agroforestier, associées au cocotier, au bananier et à l'ylang-ylang (Scholle, 2012). La figure 2 montre que comme à Madagascar, le girofle prend un poids croissant dans les exportations avec une évolution de plus en plus importante de production de clous. Il n'y a pas de production d'essence de girofle aux Comores, le bois combustible étant réservé à la distillation de l'essence d'ylang-ylang, présentant une plus-value significativement supérieure à volume égal, produit pour lequel les Comores sont leader mondiaux (Benini et al., 2010).

La filière du girofle s'organise autour de plusieurs associations régionales de producteurs et d'exportateurs. Deux structures principales permettent (ou permettaient) de faire le lien au niveau national entre les producteurs et les diverses associations. L'une, La Maison des Epices, aujourd'hui disparue, était un Groupement d'Intérêt Economique (Etat comorien en partenariat avec l'Union Européenne) qui rassemblait deux associations, l'APGA (Association des Producteurs de Girofle d'Anjouan) et l'APEGDM (Association des Producteurs et Exportateurs de Girofle et Diversification de Mohéli). La seconde, le SNAC (Syndicat National des Agriculteurs Comoriens) représentait l'association MAANDINI MEMEA sur Mohéli avec 54 adhérents. Son objectif est d'améliorer les conditions de production en assurant un suivi technique, en défendant les intérêts des producteurs auprès de l'Etat, ainsi qu'en négociant avec les partenaires financiers pour la mise en place d'un système de crédits agricoles adaptés. C'est dans ce cadre que les MECKs ont été sollicitées (organisme de micro-crédit) dans les années 2010. Des conventions bi ou tri-partites ont été élaborées entre ces structures, permettant ainsi aux producteurs l'accès à de nouveaux services financiers. Les projets financés par les MECKs avaient une plus grande cohérence et viabilité. Ces systèmes ne fonctionnent plus en 2018. Il n'y a donc, aujourd'hui, pas de cadre légal d'appui aux filières et aux producteurs. Ceux-ci sont en prise directe avec le marché dans une situation très atomisée.

Anjouan est surtout couvert de girofliers plantés au début des années 1980 lorsque le prix du girofle était encore intéressant. Or, depuis 1984 et jusqu'aux années 2000, les cours du girofle ont connu une chute vertigineuse et les paysans des Comores furent parmi les plus durement touchés par cette dégringolade des prix. Vendu 70 FC/kg en 1984, il ne vaut plus en 1994, sur le marché mondial, que 4,50 FF/kg. Avec une production de 2000 à 3000 tonnes par an, l'archipel ne pèse pas lourd sur le marché du clou de girofle. Madagascar en produit au moins dix fois plus (Figure 1) sachant que les prix internationaux dépendent principalement de la demande indonésienne.

Avec l'essence d'ylang-ylang, le girofle est la principale culture d'exportation des Comores et faisait vivre de nombreux paysans qui depuis 1990 ne savent plus comment valoriser leur production de clous. Le pays est, en 2000 aux prises avec un énorme stock qui reste difficile à écouler. C'est plus d'une année de production qui ne trouve pas preneur : 1200 tonnes à

Anjouan, 200 tonnes à Mohéli et 150 tonnes à la Grande Comore. La situation s'est résorbée avec le redémarrage du marché et des prix rémunérateurs à partir de 2010.

Le prix est donc redevenu attractif depuis 2010 quoique toujours aussi fluctuant : 10 euros en 2010, 5 en 2013 et 4,5 en 2018 (prix FOB). La production de girofle est aujourd'hui assurée par les plantations des années 1980 actuellement en pleine production. On peut noter que l'ensemble des productions anjouanais (girofle, café, fruitiers, épices, bois...) se retrouvent dans des parcelles agroforestières souvent complexes qui ont en outre l'intérêt de limiter l'érosion dans des paysages de fortes pentes qui restent très fragiles (Soihili 2012). Récemment, avec l'appui du Centre du Commerce International (CCI/ITC), les exportateurs se sont mobilisés pour développer une structuration des producteurs en coopératives susceptibles de leur fournir des produits de qualité, évitant ainsi les intermédiaires collecteurs dont la réputation était mauvaise : maillon faible de la filière, responsable de pertes de qualité et d'adultération des produits, même si on peut se poser la question de la pertinence réelle de cette accusation. L'enquête réalisée en 2017 a montré que les producteurs de girofle sont extrêmement diversifiés tant en ce qui concerne leurs activités agricoles que leurs activités hors agricoles (off-farm). Une typologie a permis d'établir quatre grands types de producteurs selon leur degré de diversification. Le Tableau 5 montre que la part du girofle varie, selon le groupe de 11 à 95 % du revenu agricole et de 29 à 94 % du revenu total (avec les activités off-farm/non agricoles) ce qui montre que même pour les groupes ne donnant pas la priorité au girofle, ce dernier reste malgré tout important dans la formation des revenus et contribue indirectement mais significativement à la sécurité alimentaire.

Les contraintes majeures à la production de girofle sont : des terres dégradées, et les feux de brousse. On peut noter que, contrairement à Madagascar, le seul produit issu du girofler est le clou. Les Anjouanais ne produisent pas d'essence de girofle : le bois combustible étant réservé à la production d'essence d'ylang-ylang. Cette absence de distillation ne favorise pas la collecte des clous car les arbres qui ne sont pas étêtés, peuvent s'élever jusqu'à 15m, ce qui complique largement la collecte des clous comparativement à Madagascar où l'étêtage est pratiqué dans le double but de rendre les clous plus accessibles et de produire la biomasse nécessaire à la distillation.

L'Etat a bien tenté de structurer la filière depuis les années 2000 en créant des coopératives de producteurs et des instances de représentation des producteurs, mais qui n'ont pas eu les effets escomptés. La dernière tentative, portée par le projet CCI, s'est achevée en 2017, dont la réalisation est trop récente pour mesurer la durabilité de ses impacts. Il reste à ce jour une volonté politique de taxer le girofle pour renflouer les caisses vides des gouverneurs de chaque île, alimentant ainsi les concurrences entre îles alors qu'une telle pratique est théoriquement interdite par les règles de l'OMC que le pays devrait rejoindre prochainement.

Les agriculteurs anjouanais ont une réelle stratégie de diversification, associant des revenus agricoles et non agricoles (off-farm). Le girofle n'est pas toujours la première source de revenu ou même la plus importante et pourtant il en constitue une part importante, mais variable d'un agriculteur à un autre. La diversification des exploitations entre les différentes cultures industrielles (girofle, ylang-ylang, vanille), commerciales (banane, taro, manioc...) et vivrières doit être encouragée pour assurer la durabilité des exploitations, aussi les Sociétés de coopératives (SC) promues par le projet du CCI qui s'est achevé devraient/auraient dû ne pas être structurées exclusivement autour d'une filière, d'un produit,

mais avoir une approche plus « multi-filière ». On peut cependant postuler que ces SC pourraient avoir un effet positif sur la qualité des produits et leur traçabilité, en permettant aux exportateurs de traiter directement avec les SC. Cependant le fonctionnement financier de ces SC reste à être précisé pour être en accord avec les attentes des producteurs dont le souci principal est de tirer un profit maximal de leur récolte. Or les SC présentent le défaut potentiel de générer des frais de fonctionnement qui pourraient diminuer le revenu attendu des agriculteurs. Le projet n'a pas résolu cette ambiguïté.

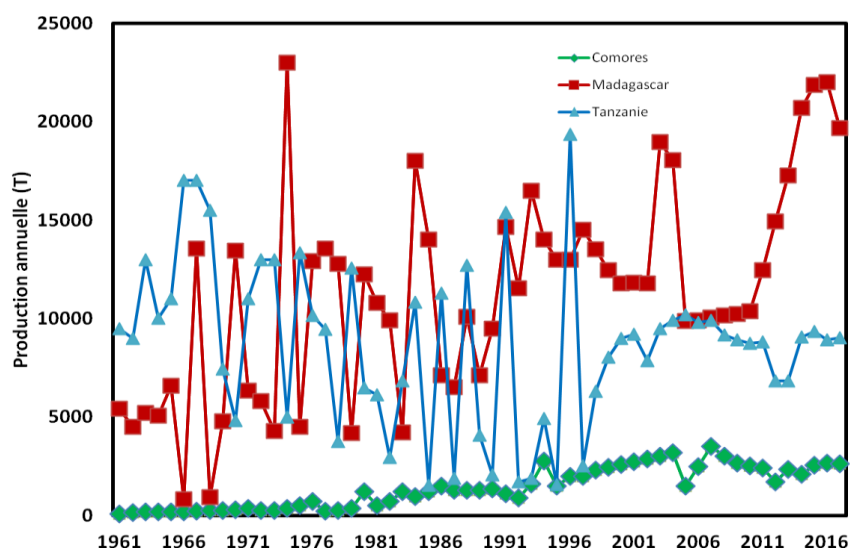
La connaissance des diverses sources de revenus et les stratégies de diversification enregistrées montrent qu'il est primordial de tenir compte de ces réalités paysannes. Ainsi il est apparu que la majorité des paysans enquêtés souhaite diversifier leurs activités et investir dans d'autres activités que l'agriculture : le girofle n'est pas pour eux un investissement prioritaire. Les attentes des producteurs concernant les sociétés coopératives sont multiples et pas toujours en rapport avec les attendus possibles des SC : il paraît donc important de continuer la formation des coopérateurs.

Dans tous les cas, le souhait principal des acteurs (producteurs et exportateurs) est la non implication de l'Etat surtout pour éviter, d'une part, la création d'une logistique qui pourrait diminuer le revenu des agriculteurs et, d'autre part, la création de taxes à l'exportation qui grèverait clairement la compétitivité du girofle comorien sur le marché international.

3.3. La situation à Zanzibar

La Tanzanie est le troisième producteur de girofle de l'océan Indien. C'est aujourd'hui le second exportateur de clous derrière Madagascar et devant les Comores (Danthu et al, 2014) (Figure 2). Sa production est concentrée sur les îles de Zanzibar (Unguja) et de Pemba.

Figure 2: Évolution de la production de clous de girofle de Madagascar, des Comores et de Tanzanie (Zanzibar) de 1961 à 2017.



Sources: Maistre (1964) et FAOStat (2019)

Très tôt, dès la période coloniale, le gouvernement a assuré un contrôle et un appui à la filière girofle. La *Clove Growers Association* (CGA) a été créée en 1927 par le Département de l'Agriculture dans le but d'aider les propriétaires de plantations en contrôlant les coûts de production (en particulier les salaires de la main-d'œuvre), en assurant la commercialisation des clous et en fournissant des prêts aux agriculteurs. En 1937, elle obtint le monopole légal de l'achat et de la vente de clous de girofle. Cela a toutefois provoqué un fort mécontentement dans la communauté des affaires à prédominance indienne et a entraîné un boycott des clous de Zanzibar par l'Inde, qui était alors son principal marché. Dès 1938, la CGA a assoupli sa position : elle conserve le pouvoir de fixer les prix des clous, mais les producteurs sont libres de vendre à n'importe quel acheteur. Dans les périodes où les cours mondiaux étaient bas, en particulier dans les années 1950/1960, la CGA a supporté les producteurs en achetant les clous à un prix garanti (Martin, 1991). Ce fonctionnement classique d'un « board » a permis de garantir une certaine stabilité des prix.

Après l'indépendance de la Tanzanie (quelque peu mouvementée, qui a vu une éphémère République de Zanzibar dont le drapeau s'ornait de deux clous de girofle²), fut créé en 1966 la Zanzibar State Trading Corporation (ZSTC) qui a succédé à la CGA. La mission confiée à la ZSTC par le gouvernement révolutionnaire de Zanzibar est de redynamiser, renforcer et développer la filière girofle à Zanzibar et Pemba pour la rendre plus productive, rentable et concurrentielle à l'échelle mondiale.

Les missions de la ZSTC entrent dans le cadre plus général de la *Clove Development Act* que le gouvernement de Zanzibar a édicté en 2014, qui a pour objet de créer les conditions d'un appui de l'Etat à la filière girofle par la création d'un fond destiné à la promotion et à l'expansion de la culture du girofle. Mais cette loi encadre très rigoureusement les producteurs : enregistrement obligatoire, choix des variétés, interdiction d'abattage des girofliers, fixation des dates de collecte, le tout encadré par des inspecteurs, sorte de police du girofle (ZSTC, 2019).

La ZSTC anime une coopération entre les agriculteurs et toutes les autres parties prenantes de la filière pour augmenter la productivité et améliorer la qualité des clous de girofle de Zanzibar. Ses objectifs sont: (i) une augmentation de la production et de la productivité et du retour sur investissement ; (ii) un renforcement du commerce et du marketing aux niveaux local, national et international ; (iii) une augmentation de la qualité des produits ; (iv) l'établissement d'un système de gestion des risques de l'entreprise et un système de contrôle interne efficace (ZSTC, 2019).

Parmi ses actions on note :

- Le paiement assuré aux producteurs à hauteur de 80% du prix du marché mondial, mais ayant pour effet induit de créer un marché parallèle au prix plus rémunérateur et des exportations illégales, en particulier vers le Kenya voisin (Akyoo et Lazaro, 2007 ; Mengistie et Mwimanzi, 2011). Cet effet est d'autant plus fort que les prix sont soutenus et rémunérateurs depuis 2010

² La Tanzanie est une république fédérale multipartite présidentielle née le 26 avril 1964 de la fusion du Tanganyika et de Zanzibar qui avaient accédé à l'indépendance respectivement le 9 décembre 1961 et le 10 décembre 1963 après les colonisations allemande puis britannique.

- Des prêts à des conditions favorables aux producteurs de clous de girofle pour faciliter les activités de récolte.
- La construction de centres d'achat de clous de girofle dans diverses localités proches des agriculteurs afin de faciliter le transport des clous de girofle
- La fourniture aux agriculteurs, chaque année, d'un million de plants de girofliers gratuit
- La construction (en 1982) et la gestion d'une distillerie d'huile essentielle à Wawi, sur l'île de Pemba constituée de dix alambics à haute performance traitant les clous et les griffes.
- Le projet de création d'une IG « Girofle de Zanzibar » afin de se positionner sur le marché mondial (Blakeney et Mengistie, 2012).

La Tanzanie est donc le seul pays à s'être doté d'instruments d'aide, mais aussi de contrôle, de la filière girofle au niveau national. L'Indonésie avait bien tenté une telle opération dans les années 1990, opération qui a échoué car l'objectif caché était la prise de contrôle de la filière par un des membres de la famille Suharto (Backman, 1999).

Cette longue tradition de contrôle par l'Etat montre parfois ses limites (création d'un marché parallèle et d'un flux d'exploration clandestine), mais elle permet globalement le développement d'une filière régulée, la mise sur le marché de produits de qualité et ouvre des perspectives de valorisation et de captation de marchés rémunérateurs, aux dépens de ses concurrents malgaches et comoriens, par la création d'une IG.

4. CONCLUSION

Madagascar développe donc une situation très particulière au sens où elle illustre parfaitement la théorie de Dove sur « *the theory of the political ignorance* » (Dove, 1983) ou l'Etat n'aide pas la filière mais globalement ne la taxe pas non plus et, donc « ignore » politiquement et économiquement la filière en la laissant intégralement sous initiative des privés qui sont donc en prise directe avec les marchés internationaux.

Aux Comores, au contraire, l'Etat et les gouvernorats iliens, concurrents en terme de gestion des finances publiques, considèrent le girofle comme une source de revenus par la taxation à l'exportation et souhaitent « moderniser » le secteur en favorisant l'émergence d'une paysannerie « améliorée » (au sens de la gestion) et d'un secteur coopératif cependant assez loin des réalités de terrain (Penot & Danthu, 2017).

La Tanzanie est donc le seul pays à s'être doté d'instruments d'aide, mais aussi de contrôle, de la filière girofle au niveau national. L'Indonésie avait bien tenté une telle opération dans les années 1990, opération qui a échoué.. Cette longue tradition de contrôle par l'Etat montre ses limites (création d'un marché parallèle et d'un flux d'exploration clandestine), mais elle permet globalement le développement d'une filière régulée, la mise sur le marché de produits de qualité et ouvre des perspectives de valorisation et de captation de marchés rémunérateurs, aux dépens de ses concurrents malgaches et comoriens, par la création d'une IG.

Trois pays voisins, les mêmes produits soumis aux mêmes aléas climatiques et économiques, avec les mêmes contraintes de production et pour le même marché, ont des politiques radicalement différentes.

Si la vaste majorité des acteurs de la filière malgache souhaite que l'Etat continue à ne pas se mêler de leurs affaires, les acteurs comoriens souhaiteraient clairement que l'Etat se désengage et se soumettent rapidement aux lois de l'OMC que le pays devrait intégrer très prochainement, les négociations étant en cours (les engagements à l'OMC porte sur la libéralisation des marchés, le découplage des aides et l'absence de taxation à l'export). En Tanzanie, les paysans sont très encadrés mais restent libre du mode de commercialisation de leurs produits.

A Madagascar, la politique gouvernementale d'aide à la filière a été extrêmement limitée depuis 1960, tant en projets qu'en financements et globalement centrée sur un projet FIDA/PPRR (PPRR, 2013) (Maillot, 2014) de replantation et de multiplication de pépinières dans les années 2000 pour favoriser la replantation avec un résultat très mitigé. Récemment, l'Etat, incité/appuyé par divers bailleurs de fonds (UE, BM) s'intéresse à la filière avec pour objectif d'en assurer la durabilité tout en en réduisant son empreinte écologique (liée à sa consommation de bois de chauffe). Trois thèmes majeurs sont avancés ; i) la limitation de l'empreinte écologique de la production d'essence (de girofle à Madagascar et d'ylang-ylang aux Comores par le développement d'alambics au rendement énergétique amélioré, la réduction des temps de chauffe de 24 à 12 h par distillation et par la plantation de bois de feu, ii) la structuration des acteurs des filières en particulier des acteurs de l'amont et, iii) une gestion des systèmes agroforestiers à base de girofliers (régénérations, lutte contre l'*andretra*, gestion des arbres).

Mais jusqu'à aujourd'hui, l'Etat malgache ne s'est globalement pas intéressé ni au girofle, ni à ses régions de production, la filière s'est quasi éteinte sur l'île de Sainte-Marie, pourtant berceau du girofle malgache (Danthu et al, 2014) : pas d'aide ; pas d'appui technique, mais pas de taxe ni à la production ni à l'exportation. On est clairement dans des conditions de marché purement libérales avec des acteurs de la filière qui rémunèrent bien à ce jour les producteurs (qui perçoivent entre 80 et 90 % du prix FOB). Dans un contexte où les services de l'Etat sont absents ou inefficace et de délitement politique et social généralisé, une telle situation est plutôt favorable au bon fonctionnement de la filière. On peut d'ailleurs légitimement se demander pourquoi l'Etat ne s'est pas intéressé à cette filière comme il a pu le faire pour d'autres principalement pour des raisons mercantilistes locales ou nationale (la vanille par exemple). Les acteurs de la filière ne souhaitent finalement qu'une seule chose : que cela dure ! Même si la concurrence déloyale d'exportateurs informels étrangers qui s'emparent d'une partie des parts de marché des exportateurs traditionnels malgaches ou le non-respect des périodes de distillation appelleraient à l'application des lois.

Les Comores ont une situation différente. Il existe une âpre bataille politique entre les îles et le gouvernement central pour la maîtrise et l'encaissement des taxes locales sur les exportations de clous. Le girofle est donc au centre d'une volonté de contrôle d'une des rares mannes financières de ces îles très pauvres. Récemment la taxe d'exportation, déjà importante dans un contexte international de forte concurrence, levée au niveau de chaque île a été récupérée par le gouvernement central. Le gouverneur anjouanais pense donc lever une nouvelle taxe qui ferait peser un risque important sur l'efficacité économique de la filière. Parallèlement, l'Etat, avec l'appui du PNUD, souhaite réorganiser la production par le biais de sociétés coopératives pour améliorer la compétitivité de la filière, ce qui n'apparaît

pourtant pas comme le cœur des préoccupations des principaux acteurs de la filière : les producteurs.

Dans les deux cas, la consommation de bois est devenue un point critique dans les deux pays et appellerait rapidement à une action des pouvoirs publics. Les producteurs continuent à assurer une production de clou et d'huile essentielle de qualité à niveau constant depuis 2010 du fait de prix internationaux rémunérateurs et stables. Les revenus issus du giroflier sont importants et cruciaux pour de nombreux ménages agricoles. Globalement l'analyse des filières montre que celles-ci sont efficaces tant que le marché international et les prix hauts « tirent » la filière. Mais la question de l'impact environnementale de la production d'essence, mais aussi les demandes des consommateurs des pays pour des produits de qualité, éthique, labélisés ou la concurrence de produits alternatifs sont autant de menaces/bouleversements potentiels sur les filières.

La politique développée à Zanzibar paraît avoir appréhendée et anticipée ces situations. Elle a par le passé pu aider les producteurs à surmonter une période de prix bas, sa production d'essence de girofle à partir de clous de basse qualité et de griffes est encadrée et est réalisée sans concurrence pour production de clous, sa démarche proactive pour la reconnaissance d'une IG pourrait lui donner un avantage significatif sur le marché international. Il sera intéressant de voir comment les Etats et les acteurs de ces filières tant à Madagascar qu'aux Comores, feront ou non évoluer leur positionnement pour appréhender ces défis.

REFERENCES

- Akyoo A, Lazaro E. 2007. The spice industry in Tanzania: General profile, supply chain structure, and food standards compliance issues. Danish Institute for International Studies. Working paper 2007/8. 32p.
- Arnez M. 2009. Tobacco and *kretek*: Indonesian drugs in historical change. *Aktuelle Südostasienforschung / Current Research on South-East Asia*, 2: 49-69.
- Andrianirina N, Benoit-Cattin M., David-Benz H. 2010. Diversité, diversification et inégalités chez les ménages ruraux. Le cas de l'observatoire rural de Fénérive Est à Madagascar. Quatrièmes journées de recherches en sciences sociales. AgroCampus-Ouest (Rennes), 9-10 décembre 2010. 24p.
- Backman M. 1999. Asian eclipse: exposing the dark side of business in Asia. John Wiley & Sons (Asia) Pte Ltd. Singapore. 412p.
- Benini C, Danflous JP, Wathelet JP, du Jardin P, Fauconnier ML. 2010. L'ylang-ylang [*Cananga odorata* (Lam.) Hook.f. & Thomson] : une plante à huile essentielle méconnue dans une filière en danger. *Biotechnol. Agron. Soc. Environ* 14:693-705.
- Blakeney M, Mengistie G. 2012. Zanzibar: cloves. In Blakeney M, Coulet T, Mengistie G, Tonye Mahop M (eds.) *Extending the protection of geographical indications : case studies of agricultural products in Africa*. Earthscan from Routledge, Abingdon. 330-344.
- Dove MR. 1983. Theories of swidden agriculture, and the political economy of ignorance *Agroforestry Systems* 1: 85-99.

- Danthu P, Penot P, Mahafaka Ranoarison K, Rakotondravelo JC, Michel I, Tiollier M, Michels T, Normand T, Razafimamonjison G, Fawbush F, Jahiel M. 2014. The Clove tree of Madagascar: a success story with an unpredictable future. *Bois et Forêts des Tropiques*, 320 :83-96.
- Gouzien Q, Penot E, Jahiel M, Danthu P. 2017. Le Girofle : poids dans l'économie malgache et place de Madagascar dans le marché mondial. Document de travail AFS4FOOD n° 18. <http://agritrop.cirad.fr/582468/> consulté le 5 février 2019.
- Leydet C, Penot E, Danthu P, Michel I. 2016. Dynamique de la plantation et des peuplements de girofliers des territoires villageois de Fénérive – Cas de la Commune d'Ambatoharanana (Madagascar). Partie 1 : analyse cartographique. Document de travail AFS4FOOD n° 16. <http://agritrop.cirad.fr/582470/> consulté le 31 janvier 2019.
- FAO 2018. Statistiques agricoles, FAOSTAT <http://www.fao.org/faostat/fr/#data> consulté le 17 octobre 2018.
- ITC (International trade Centre) 2014. Government initiatives raise Zanzibar clove output. <http://www.intracen.org/blog/Government-initiatives-raise-Zanzibar-clove-output/> consulté le 7 janvier 2019.
- Maillot E, Penot E, Danthu E, Michel I, Jahiel M. 2014. Impact et Durabilité des actions mises en œuvre dans le cadre du PPRR (Programme de Promotion des Revenus Ruraux) et du projet CHTH/STABEX : Cas de la production du girofle dans le district de Fénérive-Est à Madagascar. Document de travail AFS4FOOD n° 15. Antananarivo. 30p.
- Maincent I, Penot E, Danthu P, Michel I, Jahiel M. 2014. Impacts des politiques publiques et du secteur privé sur la filière girofle à Madagascar. Document de travail AFS4FOOD n° 8. https://agritrop.cirad.fr/576558/1/Penot-AFS4FOOD_8-Impacts_des_politiques-Rap_2014%20.pdf consulté le 11 septembre 2018.
- Maistre J. 1964. Les plantes à épices. G.-P. Maisonneuve et Larose. Paris. 289p.
- Martin PJ. 199. The Zanzibar clove industry. *Economic Botany* 45: 450-459.
- Mengistie G, Mwimanzi F. 2011. Report on the needs evaluation and technical support for a sectoral IP development strategy for small scale clove producers in Zanzibar, United Republic of Tanzania. World Intellectual Property Organization. 57p.
- Penot E, Fourcin C, Michel I, Jahiel M & Danthu P. 2017. Systèmes à base de giroflier, stratégies paysannes et sécurité alimentaire : le cas de la région de Fénérive-Est à Madagascar. Journées du développement de l'Association Tiers Monde. Colloque Agricultures, ruralités et développement. Université Libre de Bruxelles. Mai 2017. 20 p.
- Penot E, Danthu P. 2017. Caractérisation des producteurs de girofle d'Anjouan et compréhension de leurs stratégies et attentes vis-à-vis des sociétés de coopérative : Résultats d'une première enquête-producteur. Projet « Amélioration de la Compétitivité des Exportations des Filières vanille, ylang-ylang et girofle aux Comores ». Projet ITC/CCI (PNUD). Rapport de mission d'appui, Mission n° 2. Septembre 2017. Montpellier.
- PPRR (Programme de Promotion des Revenus Ruraux). 2008. <https://www.capfida.mg/pi/www.capfida.mg/site/spip1329.html?article50> consulté le 22

novembre 2018.

Rougier C, Penot C, Danthu P, Jahiel M. 2017. Impact environnemental de la collecte de bois de chauffe pour la production d'huile essentielle de girofle dans le district de Fénérive-Est, Madagascar Document de travail AFS4FOOD n° 19. <http://agritrop.cirad.fr/587195/> consulté le 22 octobre 2017.

Sanchez S. 2015. État marchand et État agraire dans l'océan Indien occidental : le sultanat de Zanzibar et le royaume de Madagascar (1817-1874). Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique 128 : 37-57.

Scholle J. 2012. L'agroforesterie est-elle capable d'apporter le développement économique aux communautés rurales d'Anjouan, tout en préservant les ressources naturelles, dans un contexte de pression foncière exacerbée ? Le cas de la forêt de Moya (Anjouan, Comores). Mémoire de fin d'étude ISTOM. Paris-Cergy. 107 p.

Soihili A. 2012. Résilience de l'agriculture de rente aux changements climatiques en Union des Comores. Mémoire de Master. Université Paris VII. 86 p.

UN Comtrade 2019. UN Comtrade database ; <https://comtrade.un.org/data/> consulté le 9 février 2019.

ZSTC (Zanzibar State Trading Corporation). 2019. <http://www.zstcznz.org/en/>. Consulté le 5 février 2019.